



DELEGATION NATIONALE DE L.C.L. - Le Crédit Lyonnais

15 Rue Feydeau - 75002 PARIS / BC 315.51

Tél. 01.42.95.11.80 - Fax : 01.42.95.10.55

Courrier : [DELEGATION.CFDT.CREDIT.LYONNAIS@wanadoo.fr](mailto:DELEGATION.CFDT.CREDIT.LYONNAIS@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.cfdt-lcl.org](http://www.cfdt-lcl.org)

## NEGOCIATION SALARIALE L.C.L. 2009 :

N°3

### + 1,3 % DE LA MASSE SALARIALE

Aujourd'hui, la négociation est entrée dans une phase de premières propositions de la Direction. **La progression de 1,3 % de la masse salariale annoncée par la Direction correspond à des mesures réduites de plus de moitié par rapport à l'an dernier.** Comme le craignait la CFDT, la « crise » sert d'alibi alors qu'elle ne se traduit pas dans les mêmes proportions au niveau des comptes de LCL. En effet, le PNB progresse de 2,7% sur 9 mois et le résultat est en contraction de 12,7% malgré un doublement des provisions.

#### 1/ Peu de détails sur les mesures salariales:

En effet, La Direction n'a pas décliné sa proposition de ventilation de l'enveloppe. Clairement, **la CFDT** a rappelé, via les résultats du récent sondage, l'attachement de 75% du personnel à une mesure générale.

Pour autant, devant une enveloppe aussi réduite, même avec une ventilation de 25% de Mesures Générales et 75% de Mesures Individuelles, la Direction devrait résoudre une équation difficile:

- Soit garder un plafond très bas à 26 000 € et proposer une mesure à 300 € pour l'année soit moins de 20 € nets par mois.
- Soit garder une mesure décente (700 € ou plus) mais qui concernerait moins de 15% de l'effectif et l'expression de « Mesure Générale » ne serait alors plus appropriée.

Toutefois, même si le choix du 100% de mesures individuelles (MSI) était finalement proposé par la Direction, cela se traduirait par un autre dilemme pour respecter l'enveloppe globale:

- Soit diviser par 2 le nombre de bénéficiaires de MSI
- Soit diviser par 2 les montants attribués

De plus, la question du calendrier d'attribution n'est pas réglée. Sur ce point, **la CFDT** a aussi fait remonter vos remarques notamment sur la part trop importante des MSI distribuées en septembre et décembre et sur l'effet pénalisant pour les mesures de l'année suivante.

#### 2/ Les autres mesures:

Dans cette catégorie, **la CFDT** acte les propositions suivantes:

- Reconstitution sans augmentation des primes de diplôme, d'allocation enfant handicapé, rentrée scolaire, crèche et garde.
- Evolution de 0,2 € de la valeur du Ticket restaurant qui passerait à 7,70 €.
- Mise en place d'une prime de 5 000 € pour les contrats de CDD passant en CDI dont la nouvelle affectation serait à plus de 50 km de leur domicile.
- Reconstitution de l'enveloppe de 300 000 € destinée à réduire les écarts salariaux entre les Femmes et les Hommes.

**Cette dernière mesure est aussi en complet décalage avec vos réponses sur ce thème.**

# TROUVEZ VOUS CELA SUFFISANT ???